Typologie des risques AML – HORECA :

Le secteur des prestataires Horeca est un secteur par lequel transite énormément de cash, ce qui en fait un secteur particulièrement menaçant en termes de blanchiment, tout comme en termes de fraude fiscale et sociale par ailleurs.

* Principe

Le secteur peut être un secteur cible pour les criminels qui peuvent, en rachetant des établissements HORECA, trouver des moyens d’y blanchir des espèces issues de leurs activités criminelles. Le rachat de plusieurs fonds de commerce ou l’injection de capitaux dans divers restaurants ou friteries permet d’absorber de grandes quantités de liquidités à des fins de blanchiment en conservant des niveaux de revenus crédibles pour le secteur. Une fois acquis par les criminels, de l’argent sale, sous forme d’espèce peut être mélangé avec la recette journalière de l’établissement (gonflement du chiffre d'affaires). Les établissements Horeca créés à des fins de blanchiment sont bien souvent liquidités rapidement.

* Atténuation de la menace
* Vu la nature des activités des établissements Horeca, la menace liée au flux internationaux est légère ;
* La menace liée à la présence de juridictions à risque est quasi nulle.

Toutefois, il y a lieu d’être attentifs aux situations suivantes :

* Gouvernance : forme juridique et actionnariats
* Le type de société favorisant l’anonymat : Notons que la formule de la commandite simple favorise à la fois une limitation des responsabilités et une dissimulation des bénéficiaires effectifs en désignant, par exemple, des Ltd basées au Royaume-Uni dans la représentation légale de sociétés Horeca, sises en Belgique
	+ Sociétés dont les actionnaires sont des étrangers : il a été constaté que des établissements Horeca (des bars, des pizzerias, des sandwicheries, des B&B, des chicha bars ou des friteries), avaient été repris en 2014 par de nombreux Chinois. Ces établissements sont gérés aux fins de blanchir des revenus d’origine criminelle.
* Opérations suspectes :
* L’accroissement soudain du chiffre d’affaires
* Le niveau de vie exubérant : achat de voiture de luxe, …
* Fraude sociale : personnel non déclaré
* Fausses factures
* Liquidation de la société après un court laps de temps

**Extrait du rapport de la CTIF - 2016 :**

**2.4 Le secteur HORECA**

Le secteur HORECA présente plusieurs vulnérabilités en matière de blanchiment. Ce secteur génère de gros flux d'espèces et les établissements HORECA présentent l'avantage de pouvoir justifier la perception régulière d'importantes quantités d'argent liquide. De l'argent d'origine illicite peut aisément être amalgamé aux rentrées licites de l'établissement ou servir à rémunérer du personnel non déclaré. Le gonflement du chiffre d'affaires afin de permettre d'injecter de l'argent à blanchir est une pratique répandue, d'autant plus facilitée par le turf over important. Le recours à des hommes de paille est observé, permettant l'anonymat des commanditaires désireux de frauder, de même que l'utilisation de faux documents : fausses factures, fausses souches TVA et faux C4.

Les secteurs comme celui de l'Horeca, dont les entreprises ont une courte durée de vie, sont plus vulnérables en matière de fraude et de blanchiment. Le secteur est confronté à un phénomène de sociétés « éphémères » et à des montages visant à permettre la facturation de faux services, facilitant ainsi la sortie de cash des comptabilités. La déclaration en faillite, la mise en liquidation, l'abandon ou le remplacement d'une construction juridique par une autre après un court laps de temps (en général à partir du moment où des contrôles TVA ou fiscaux sont lancés par l'administration), sont des phénomènes qui reviennent régulièrement dans les schémas de fraude et de blanchiment. La rotation des gérants est en outre élevée.

Vu l'ampleur du marché, le grand nombre d'acteurs dans le secteur impacte sur la capacité des autorités de contrôle à surveiller correctement celui-ci.

L'expérience de la CTIF confirme les vulnérabilités du secteur, ce dernier étant utilisé comme couverture à des activités illicites notamment en lien avec le trafic de stupéfiants, l'exploitation de la prostitution ou le trafic d'êtres humains.